



REVUE SPIRITE

JOURNAL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

16^e ANNÉE.

N^o 5.

MAI 1873.

De la vie.

LES DEGRÉS DE L'EXISTENCE HUMAINE (1).

Nous avons dit :

« Dans tous les siècles on a médité sur la vie, et notre époque commence à l'étudier sous ses grands aspects ; son apparition sur notre globe, la fixité ou la non-fixité des espèces, la quantité de vie, les espèces anéanties ou perdues, sont des questions nouvelles auxquelles on doit en ajouter d'anciennes, telles que la longévité humaine, la formation de la vie, celle de la vieillesse, et surtout la question spirite toujours actuelle, de l'étude de la continuité de la vie. Remarque essentielle, la vie ne recommence pas à chaque naissance, elle n'a commencé qu'une fois lorsque Dieu en posa la base universelle, et depuis, elle se perpétue dans le temps et l'espace : la philosophie spirite a confirmé cette loi. »

Considérons brièvement et sous ses deux aspects le côté physique et le côté moral de la vieillesse ; bien des auteurs, tels que : Hippocrate, Gallien, Cicéron, Cornaro, Cardan, Ramazzini, Harvey, Jean Pecquet, Lessius, Buffon, Réveillé-Parise, Leibnitz, Humboldt, J. Cuvier, P. Flourens, ouvrent tous de grandes espérances à la vie physique normale, à laquelle ils donnent en moyenne un siècle de durée ; comme condition rigoureuse pour atteindre ce but, ils exigent de l'homme : une bonne conduite, une existence occupée, du travail, de l'étude, de la sobriété en toutes choses.

La perspective de la vieillesse morale n'est pas moins belle ; Buffon, Bossuet, Voltaire, Fontenelle, Cornaro, qui vécut cent ans et mourut en 1566, offrent des types de vieillards heureux et illustres, qui ont sans cesse perfectionné les facultés les plus nobles et les plus

(1) Deuxième article. Voir page 69 de la *Revue spirite* de mars 1873.

déliçates ; les jeunes gens les plus distingués venaient s'instruire auprès d'eux, apprendre *le respect nécessaire* dû à la vieillesse ; les hommes mûrs, ceux qui ne comptent qu'avec le moment présent et ne savent point encore préparer l'avenir par une action utile, leur demandaient des conseils pour se fortifier dans la lutte ; d'autres à cheveux blancs qui voyaient honorer en eux l'âge saint de la vie, celui où l'âme se sent plus près de Dieu, qui se sentaient blessés dans leur orgueil par ce respect, durent aller, forcés par les circonstances et les déceptions, auprès de ces sages personnalités presque centenaires pour s'instruire et savoir mourir, après avoir vainement étudié par eux-mêmes le sens terrible mais nécessaire de ce passage de la Bible : « La terre te fera germer des ronces et des épines, et tu y mangeras ton pain à la sueur de ton front. »

Bernardin de Saint-Pierre a dit avec un sens très profond : « On ne jette point l'ancre dans le fleuve de la vie. » En effet, nos années se suivent et s'écoulent comme les ondes, un flux sans reflux nous emporte et pour honorer Dieu, le remercier dans cette incarnation, comme le recommandent les anciens physiologistes, sachons ménager notre provision de force pour la dépenser utilement dans un cas imprévu ; comme eux, distinguons la force en réserve et la force en usage : « *Vires in posse et vires in actu* ». Le célèbre Barthez, de l'Ecole de Montpellier, les appelait forces radicales, forces agissantes, et M. Réveillé-Parise a dit dans un ouvrage remarquable sur la vieillesse : « Tant que le vieillard n'emploie que ses forces agissantes usuelles, il ne peut s'apercevoir de ce qui est perdu, mais s'il en dépasse la limite, il est fatigué, épuisé ; comme dans sa jeunesse il n'a plus de forces en réserve et surabondantes. » Néanmoins connaître cette loi et apprécier spiritement le but de la vie, c'est être conduit avec certitude à ne jamais faire d'excès, l'emploi des forces en réserve étant une épargne due à la prévoyance divine.

P. Flourens a dit aussi : « La vie est un mouvement, son principe, « quelle qu'en soit la nature, est éminemment et visiblement un « principe d'excitation, d'impulsion, de force motrice. » Le célèbre Cuvier a écrit aussi les lignes suivantes : « C'est se faire une « fausse idée de la vie, que de la considérer comme un simple lien « qui retiendrait ensemble les éléments du corps vivant, tandis « qu'elle est, au contraire, un ressort qui les meut et les trans- « porte sans cesse.... Les éléments qui composent le corps ne con- « servent pas un instant les mêmes rapports et les mêmes con-

« nexions, ou, en d'autres termes, le corps vivant ne conserve pas
« un instant le même état et la même composition. » Cet Esprit si
sûr énonçait ainsi une vérité très remarquable, néanmoins fort
ancienne dans la science, car Leibnitz avait dit avant lui : « Notre
« corps est dans un flux perpétuel comme une rivière, et des par-
« ties y entrent et en sortent continuellement. » Platon, dans son
livre célèbre *le Banquet*, traduit par Cousin, avait déjà énoncé cet
axiome : « On dit bien d'un individu, en particulier, qu'il vit et qu'il
« est le même, et l'on en parle comme d'un être identique depuis
« sa première enfance jusqu'à sa vieillesse, et cela, sans considérer
« qu'il ne présente pas les mêmes parties, qu'il naît et se renou-
« velle sans cesse, et meurt sans cesse dans son ancien état, et dans
« les cheveux et dans la chair, et dans les os et le sang, en un mot,
« dans le corps entier. » Buffon a dit aussi : « Ce qu'il y a de plus
« constant, de plus inaltérable dans la nature, c'est l'empreinte ou
« le moule de chaque espèce, tant dans les animaux que dans les
« végétaux ; ce qu'il y a de plus variable et de plus corruptible,
« c'est la substance qui les compose. » Enfin, Cuvier développe
ainsi cette idée : « Dans les corps vivants, aucune molécule ne reste
« en place ; toutes entrent et sortent successivement ; la vie est
« un tourbillon continu dont la direction, toute compliquée qu'elle
« est, demeure toujours constante, ainsi que l'espèce des molécu-
« les qui y sont entraînées, mais non les molécules individuelles elles-
« mêmes ; au contraire, la matière actuelle du corps vivant n'y sera
« bientôt plus, et cependant elle est dépositaire de la force qui
« contraindra la matière future à marcher dans le même sens
« qu'elle. Ainsi, la forme de ces corps leur est plus essentielle que
« la matière, puisque celle-ci change sans cesse, tandis que l'autre
« se conserve. »

P. Flourens, dans ses expériences et sa théorie expérimentale de
la formation des os, a converti en fait matériel, évident, cette grande
vue de la mutation continue de la matière que Buffon et Cuvier
avaient devinée, moins avec des faits qu'avec le fruit de méditations
abstraites ; il imagina de nourrir des pigeons ou des lapins avec de
la garance, plante qui renferme un principe colorant très-actif dans
toutes ses parties. Au bout de quelques jours, la surface de leurs os
ne fut que rougie, tandis que ce régime prolongé suffisamment les
rendit entièrement rouges ; après avoir alterné la nourriture par
quinze jours de garance et quinze jours de grains habituels, en
sciant les os, on trouva des couches alternatives de rouge et de

blanc ; en soumettant ces animaux à la nourriture qui leur convient, après les avoir préalablement nourris de garance, les os revinrent blancs ; ce qui avait dû se rougir avait disparu ne laissant qu'une dernière trace au centre de l'os, à l'endroit où se fait le départ successif des vieilles couches, au fur et à mesure que les nouvelles se déposent à la surface.

Tout change donc dans l'os ; pendant qu'il s'accroît, chaque partie paraît, disparaît, et toutes ces parties sont depositaires de la force qui contraindra la matière future à marcher dans le même sens qu'elle et à revêtir sa forme.

Ces vérités admises, nous reviendrons dans un autre article sur cette idée des formes ou du moule de chaque espèce, que le périsprit cette gaine fluidique, peut seule expliquer ; nous nous étendrons encore sur des considérations embrassant la vie physique et morale, sur le *quid divinum* et cette sobriété dont le centenaire Cornaro disait à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, dans son premier discours :

« Telle est cette divine sobriété, amie de la nature, fille de la raison, sœur de la vertu, compagne d'une vie tempérée, modeste, noble, réglée et nette dans ses œuvres. Elle est comme la racine de la vie, de la santé, de la joie, de l'adresse, de la science et de toutes les actions dignes d'une âme bien née. Les lois humaines la favorisent ; devant elle fuient, comme autant de nuages chassés par le soleil, les dérèglements et les périls qu'ils entraînent..... Enfin, elle sait être l'aimable et bénigne gardienne de la vie, soit du riche, soit du pauvre ; elle enseigne au riche la modestie, au pauvre l'épargne, au jeune homme l'espoir plus ferme et plus certain de vivre, au vieillard à se défendre d'une triste mort. La sobriété purifie les sens, rend l'intelligence vive, l'esprit gai, la mémoire fidèle ; par elle, l'âme, presque dégagée de son poids terrestre, jouit d'une plus grande partie de sa liberté. »

Comme nous, cet homme aimable croyait que l'Esprit de l'homme est un et multiple, un par son essence, multiple par ses facultés ; que le développement de ces facultés est successif et non simultané, celles qui dominant à un âge n'étant pas celles qui prévaudront à un autre. Chercher à en étudier le jeu chez les écrivains ayant vécu et écrit longtemps, c'est trouver dans Fontenelle, Voltaire, Bossuet, etc..., des facultés se succédant, les unes pour s'élever, les autres pour s'affaiblir ; avouons que les moins précieuses ne sont pas celles dont jouissaient ces vieillards pleins de génie.

Vivre longtemps et surtout savoir vivre est une science précieuse.

Malgré les investigations de tous genres dont nous avons cité quelques exemples, le phénomène de la vie n'est pas résolu, et même, cette solution semble ne pas appartenir à la science humaine ; être et vivre sont deux faits constants qui frappent tous les yeux et ne s'expliquent pas ; pour nous ce problème est voilé, car la vie, cet instant fugitif, c'est le moment présent, la soixantième partie d'une minute. Chaque pulsation de notre pouls nous dit : Tu as vécu !... et ces petits espaces de temps qui peuvent se subdiviser à l'infini, chiffrent par leur nombre la totalité de chacune de nos existences terrestres ; elles en mesurent la durée avec une précision que ne peuvent atteindre les meilleurs chronomètres.

Si les moments de la vie peuvent se multiplier à l'infini, la vie en elle-même n'est pas multiple, elle est simple, une, malgré les réincarnations subies par toutes les âmes. Le moment présent est la vie réelle, la vie passée est celle qui l'a précédé, et la vie à venir ne comptera que par les moments survenus après cette vie réelle ; dans les deux premiers cas, ces vies ne sont plus, dans le troisième cas la vie n'existe pas encore, et ceci nous prouve que dans l'immensité des siècles la vie est un point imperceptible ; à peine conçue dans la pensée, elle disparaît dans un passé immuable que nulle puissance ne pourrait faire exister de nouveau et ne saurait empêcher d'avoir eu sa manifestation dans la vie universelle.

Tracer des lettres sur le sujet qui nous préoccupe, c'est vivre à chaque mouvement de la plume, en une heure, dans l'écrivain, tout se renouvelle cent fois et s'écoule de même ; mais si la vie est courte, nous ne réfléchissons pas à son infinie durée, mesurée par le parcours prodigieux du sang à travers les canaux de nos artères et de nos veines, course que ne saurait égaler le fleuve le plus rapide dans son voyage vers l'Océan. Si nous demandons où commence le principe vital, il nous sera répondu : Dans le fœtus, sous l'excitation de causes imperceptibles, et là, le germe se développe sans avoir le sentiment intime de la vie, sentiment dont l'homme ne peut avoir la conscience qu'en entrant plus avant dans l'existence, lorsqu'il veut savoir pourquoi il a été créé et mis au monde. Cette réponse vague n'ayant satisfait personne, on a dû chercher une autre solution à ce problème capital. Pour nous, de l'étude des fluides créée par le Spiritisme, ressort l'initiation aux merveilles des trois agents qui opèrent leur entrée commune dans la nature tangible, nous saisissons mieux le mécanisme existant dans les mouvements de la vie ; en un

mot, par la réunion de l'âme et du périsprit avec le corps qu'ils animent, nous sentons mieux ce que ces mouvements sont par eux-mêmes, et cela, après nous être trouvés dans l'existence sans avoir su apprécier comment nous y étions entrés, ni l'instant où ce phénomène a commencé.

L'homme pourrait-il plonger ses investigations dans les mystérieuses obscurités du sein maternel, qu'il ne lui serait point donné de deviner la réincarnation d'un Esprit; il ne le voit qu'après un certain temps, le germe de toutes choses appartenant à des affinités naturelles, voilées encore à nos vaniteuses affirmations par un Dieu plein de sagesse. Le microscope en main, les savants ont cherché la naissance de l'embryon chez une plante, mais le secret de sa germination, la cause première leur a échappé, ils ont aperçu la vie lorsqu'elle était un fait accompli, ne possédant ainsi qu'une cause secondaire très imparfaite et des conjectures qui ne peuvent atteindre le fond du problème. Si jusqu'ici les phénomènes qui accompagnent l'acte vital sont observés et expliqués, le fait en lui-même ne l'est pas, et quand la mort suspend le mécanisme d'un corps organisé, l'étonnement causé par l'inertie qui en provient est semblable à celui que donne la naissance du mouvement. Oui, la vie cesse comme elle commence, instantanément; agir, sentir, disparaître, sont l'affaire d'un instant, la vie est semblable au courant électrique qui ne laisse dans l'air aucune trace de passage pour nos yeux matériels.

Devant un corps inanimé, le mortel est stupéfait, ce phénomène l'épouvante et si, de cette interrogation à la mort, il ne sait rien tirer, cette immobilité le saisit; si incroyant et si savant qu'il soit, son esprit erre à l'aventure, cherchant le secret qui l'inquiète et le trouble, sa science ne lui apportera pas une lumière suffisante, car elle ne peut rien tirer du silence de la mort; s'il examine ce phénomène et veut l'expliquer, sa réponse n'éclaire rien, ses observations ne peuvent servir à élucider la question.

Ce mystère de la mort, si toutefois il y a mystère, ne peut s'expliquer que par des existences successives sur cette terre et par d'autres beaucoup plus longues, placées en dehors de la vie actuelle; aussi, la raison qui parfois compte fort peu sur la science, est-elle lasse de flotter au milieu d'idées qui se combattent et se renversent, il lui répugne de s'arrêter aux apparences qui semblent dire, tout est fini! et cette impression, cette intuition générale, est secondée par la phénoménalité spirite si bien analysée par Allan Kardec; phéno-

ménalité et philosophie sont venues affirmer que la mort n'existait pas, que la volonté des Esprits est la seule cause de tous les effets d'agrégations et de désagrégations d'atomes formant des corps.

Nos relations avec le monde des Esprits ont dissipé bien des ténèbres et surtout donné une certitude dont la raison et le cœur avaient besoin ; elles ont jeté sur des problèmes réputés insondables jusqu'ici, tels que celui de la vie, une lumière jadis inexplicée et rendue inexplicable par nos études antérieures. Cette suite de mouvements dont on ignorait le but et la cause, la puissance des sensations, ce résultat même de la vie ne surpassent plus l'intelligence humaine ; en nous faisant apercevoir la cause de nos douleurs, le commerce spirituel avec les invisibles nous a consolés et donné de bien grandes jouissances ; désormais, grâce à lui, vivre pour jouir peu, souffrir souvent, mourir pour revivre, le tout dans un nombre restreint d'années, devient pour les adeptes d'Allan Kardec une loi essentielle, sage, providentielle, qui relève les âmes, les reconforte, et leur donne cette confiance inaltérable, ce don qui permet de comprendre un Créateur doué d'une intelligence suprême, présidant à la vie éternelle et universelle. (A suivre.)

VARIÉTÉS

Les extatiques de Maillane.

On nous écrit de Marseille :

Un fait surprenant se produit en ce moment dans la petite commune de Maillane près de Graveson. Une famille entière du nom de Mistral, originaire de Barbantane et habitant depuis plusieurs années un *mas*, est dans un état continuel d'extase depuis le dimanche 9 février 1873.

Cette famille, le père, la mère, deux jeunes filles, l'une âgée de dix-huit ans et l'autre de onze ans, ne mangent plus et ne dorment plus. Leur langue est muette. Ils restent prosternés devant un autel qu'ils ont construit dans leur cuisine avec tous les objets religieux qu'ils ont pu réunir. Seul, dans la maison, un enfant de quatorze ans, recueilli par la famille, nourri et logé par elle, n'a pas été atteint du mal. Il assure n'y rien comprendre. Avertis de ce phénomène, M. le procureur de la République de Tarascon et son substitut se sont rendus jeudi soir sur les lieux accompagnés de la gendarmerie. On était parvenu, un moment auparavant, à faire prendre un peu de nourriture aux Mistral, qui

n'avaient pas mangé depuis quatre jours et à les faire coucher.

Le père commençait à recouvrer sa raison. Aux questions qui lui ont été adressées par les magistrats, il a répondu qu'il ne savait pas comment c'était venu, qu'il s'était d'abord mis à prier pour complaire à sa femme, puis qu'il avait vu distinctement jaillir du sang d'un tableau placé sur l'autel. Huit hommes armés de lances étaient alors apparus et avaient poursuivi une image du tableau, laquelle s'enfuyait par la fenêtre. La femme Mistral était dans un état d'irascibilité extraordinaire. Elle voulait que toutes les personnes qui pénétraient dans l'appartement se missent à genoux, et, sur le refus des membres du parquet, elle leur a adressé des injures. Les jeunes filles ne cessent de chanter des cantiques. Chose remarquable, la plus jeune, qui sait à peine lire et écrire, a, pendant son extase, dessiné au crayon et avec une perfection régulière une vierge entourée de nuages. Elle a découpé avec des ciseaux et du papier une grande rose admirablement réussie et qui semblait faite à l'emporte-pièce.

Depuis lundi, la famille Mistral est l'objet de l'examen du médecin de Maillane, qui ne comprend rien à son état. La santé a été bonne tout le temps. Le pouls avait son battement régulier et la respiration ne donnait aucun signe d'indisposition. Les yeux étaient immobiles et fixés vers le ciel et le corps dans une insensibilité surnaturelle. C'est en vain qu'on appelait, qu'on passait devant les visages des objets, qu'on secouait les bras, qu'on prenait les mains. Les hallucinés ne remuaient pas. Le parquet a dû se retirer sans avoir rien découvert qui pût expliquer ce mystère. L'enquête à laquelle il s'est livré n'a fait connaître aucun intérêt caché à simuler cette scène d'extase.

La famille Mistral est fort à son aise; elle n'a donc pu être payée pour faire crier au miracle. Les femmes ont dans le pays, la réputation d'être fort dévotes. L'enfant recueilli dans le *mas* a seulement raconté que, depuis quelque temps, il y avait chez elle un redoublement de ferveur. Elles allaient tous les jours à la messe, y communiaient et, dans leur conversation, ne cessaient de s'entretenir des choses de l'église. Voilà, dans ses principaux détails, ce qui se passe à Maillane et dont je puis garantir l'authenticité.

L'extase de la famille Mistral a fait beaucoup de bruit dans les environs. Tout le monde s'en occupe et, ces jours-ci, une foule nombreuse ne cesse de se diriger vers leur ferme, connue sous le nom de *mas Daillon*. L'affluence est telle que, dimanche dernier 16

février, la gendarmerie de Saint-Remy a été obligée de se rendre sur les lieux pour y maintenir l'ordre. On continue à rechercher les causes qui ont pu amener une semblable crise. Inutile de dire que le merveilleux entre pour beaucoup dans les récits qui circulent. Je me borne à vous faire connaître la version qui me semble la plus vraisemblable.

Il y a dix ou douze jours, les Mistral furent saisis d'une inquiétude vague, d'une sorte de terreur sacrée. Les deux femmes surtout étaient impressionnables, tout contribuait à assombrir et à frapper leur esprit. Le père Mistral ayant été forcé de se rendre un matin à Barbantane pour y retirer de l'argent, ne put rentrer le soir à cause du mauvais temps et dut coucher dans ce village. Vers dix heures, la mère et la fille crurent entendre des plaintes s'exhaler près du mas et une voix appeler au secours. Malgré leur épouvante, une d'elle alla, à moitié habillée, voir ce que c'était, dans la crainte qu'il ne fût arrivé un accident au chef de la famille. Elle se trouva tout d'un coup en présence d'un homme couvert de boue dont l'aspect lui causa une vive impression. Elle allait s'enfuir lorsque celui-ci lui expliqua qu'il s'était égaré en voyageant à pied et qu'il était tombé dans une mare. Il demandait l'hospitalité pour la nuit, ce qu'on s'empressa de lui accorder au mas.

Les cris plaintifs du voyageur restèrent dans la mémoire des deux femmes qui furent aussi, peu de temps après, émues par la chute d'un enfant du voisinage et par l'écroulement soudain d'une cheminée. Le dimanche, jour de la fête votive de Maillane, la fille aînée portait à la procession la bannière de sainte Agathe, patronne du village, et on la vit fondre en larmes à diverses reprises. Le père déclara, le même jour, à plusieurs personnes que des *visions* lugubres l'avaient forcé de sortir du bal et du café.

Pendant les quatre jours que ces pauvres gens restèrent en extase, ils purent adresser quelques paroles à ceux qui les interrogeaient. « Nous sommes menacés de très grands malheurs, disaient-ils, des visions effroyables nous obsèdent; priez, priez avec nous, car le moment est proche! » De temps en temps, ils se levaient et se donnaient réciproquement la communion avec du vin et du pain bénits. qu'on leur avait distribués en l'honneur de sainte Agathe. Ce qui restait de ces provisions a été saisi par la justice.

Depuis le jour de la descente du parquet, la raison est revenue lentement chez le père qui a recommencé à vaquer à ses affaires. La petite fille de onze ans est entièrement rétablie; elle joue avec

les autres enfants sur la place du village. La mère et la fille n'ont pu, au contraire, se lever. Leur cerveau faible est profondément ébranlé et leurs hallucinations continuent. Plusieurs médecins, dont l'un est venu de Tarascon, ne cessent de les entourer et de leur prodiguer des soins. On doit leur savoir gré de leur zèle et des efforts qu'ils font pour guérir ces deux infortunées.

1^{er} mars 1873.

Nous avons des nouvelles des hallucinés de Maillane. Le père, la mère et les jeunes filles sont rétablis et commencent à reprendre leurs occupations, mais l'esprit est encore faible chez eux. Ils disent qu'ils ont été empoisonnés ou ensorcelés, et dans le village, les personnes superstitieuses ne sont pas éloignées de croire, en effet, qu'un sort a été jeté à cette famille.

Remarque. — Les phénomènes se multiplient pour attirer vers des études nouvelles, les hommes sérieux qui doivent établir l'identité de ces faits et en classer le caractère; si à Maillane, une famille peut sans souffrance se passer de nourriture pendant quatre jours, à l'état de mutisme, insensible à tout ce qui se passe autour d'elle; si une jeune fille devient médium dessinateur parfait, sans avoir jamais tenu un crayon, et découpe avec des ciseaux ordinaires, comme à l'emporte-pièce, de grandes roses admirablement taillées; si cette médiumnité crée des artistes, là, où selon toute apparence, il n'y avait rien à attendre que le travail manuel de la terre, au point de vue de la physiologie ne doit-on pas créer une étude spéciale de cet état physique, et ne se trouvera-t-il quelques savants, quelques spécialistes assez indépendants pour s'attacher à l'appréciation de phénomènes qui doivent exciter le plus vif intérêt?...

A Maillane tout est compliqué, c'est un ensemble curieux présentant les caractères de possession, de catalepsie, de double vue, où les yeux du corps sont inertes, où l'Esprit seul voit suinter des gouttes de sang; les êtres invisibles pour le vulgaire mais visibles pour les Mistral, ont voulu ici en employant les moyens les mieux appropriés à ces natures arriérées, les magnétiser en affectant une partie plus ou moins étendue de leur organisme; ils ont bien localisé les apparences de la mort, de manière à laisser à l'intelligence de ces braves gens la liberté de saisir certaines phases de cette vie nouvelle, mais ils ont voulu les rendre accessibles aux curieux attirés par ce spectacle navrant et plein d'intérêt.

Magnétisés ainsi par les Esprits, subissant les effets de l'extase,

leur âme dégagée du corps et devenue presque indépendante avait pu entrevoir une magnifique réalité ; aussi, la femme Mistral trouve-t-elle étonnant, impie, sacrilège, de ne pas voir les membres du parquet venus pour verbaliser sur un cas fluidique, s'agenouiller, prier et admirer comme elle les visions étrangères que ne peuvent atteindre leurs pénalités. Sous l'influence des idées terrestres, ces extatiques ont réellement vu à leur manière, exprimant leurs sensations dans un langage approprié à leurs préjugés, mais ils se sont trompés en voulant pénétrer le mystère qui entourait leurs actions, car ils interprétaient d'une manière fautive la pensée des Esprits. En effet, que voulaient ces chers invisibles, sinon frapper plus haut ; en fascinant ces ignorants, leur but n'était-il pas d'attirer autour d'eux les représentants de la société, et de montrer aux prêtres, aux médecins, aux légistes, aux soldats, leur impuissance réciproque à expliquer le pourquoi de ces phénomènes dont le Spiritisme donne la clef??..

Non, on ne peut dans le cas de la famille Mistral, au point de vue des sciences académiques actuelles, ni par une juridiction quelconque, expliquer l'anéantissement presque complet du corps, puisque pendant plusieurs jours ces braves gens n'ont eu que la vie organique et que leur âme effleurait le seuil de l'éternité ; s'ils ont eu plus d'exaltation que de lucidité véritable, leurs révélations n'étant qu'un mélange d'erreurs et de vérités, c'est que l'exaltation naît toujours d'une éducation malheureuse, et que les Esprits inférieurs en profitent pour s'emparer d'un sujet approprié à leurs désirs ; ils le prennent ainsi par son côté faible et quand ils le dominent, ils savent à ses yeux revêtir les apparences qui doivent au réveil, entretenir le possédé dans la conservation des vieilles coutumes et des préjugés séculaires.

Savants et dignitaires de toutes sortes, croyez-le, l'étude de la seconde vue, de l'extase, de l'insensibilité, vous donnera un coup d'œil moral plein de justesse, et vous regarderez alors ces faits comme choses naturelles, comme une loi ordinaire semblable à celle qui excite les actes de nutrition et de combustion ; vous saurez aussi que vos investigations doivent se porter sur un ordre de phénoménalité ancien comme le monde ; Dieu se montrant toujours à nous sous le grand aspect de la justice et de l'harmonie, il vous sera prouvé que le Spiritisme vient remettre l'ordre dans le désordre en vous confirmant cette vérité incontestable : « que le surnaturel fut toujours enfanté
« par nos passions et nos préjugés : » « Qu'en écartant le surnatu-

« rel et en scrutant la pensée du visionnaire, derrière le tableau fantastique se trouve toujours la leçon générale, sensée, utile à tous. »

Phénomènes d'apport.

(Extrait de la *Revue spirite rationnelle*.)

Breslau, le 30 octobre 1872.

J'ai reçu, il y a quatre ans, d'un ami d'enfance, le manuscrit contenant les faits suivants. L'ami est mort, il se nommait Jean-Georges Haltmeyer. Il était docteur-médecin et directeur de l'Institut polytechnique à Vienne. Il avait reçu ce manuscrit de l'auteur même, nommé Joseph Aschauer, professeur de mathématiques et de mécanique au Johanneum de Gratz, de 1839 à 1843. A cette époque, le sieur Haltmeyer y était en qualité de professeur de minéralogie et de géognosie, et fut plus tard directeur du Johanneum.

A l'époque où ces faits eurent lieu, Joseph Aschauer était administrateur à Krainach. Mon but, en entrant dans ces détails minutieux, est de prouver que ces communications viennent d'hommes très instruits et au-dessus des préjugés. Voici la copie mot à mot du manuscrit de Joseph Aschauer :

L'événement que je raconte ici est si étrange, si extraordinaire, que je déclare avoir réfléchi pendant sept ans pour me décider à le publier. En me servant, pendant l'observation des faits dont il s'agit ici, de mes connaissances sur l'attraction, l'électricité, le galvanisme, le magnétisme animal et terrestre, ainsi que de l'histoire des erreurs, des tromperies et mystifications, je n'ignorais pas que je passerais aux yeux de beaucoup de personnes, pour un ignorant ou un inventeur de fables. Cette considération ne m'empêche pas de rendre hommage à la vérité, en l'affirmant ici par l'apposition de ma signature.

Vers le milieu d'octobre 1817, à la ferme du Monichhof, à trois kilomètres de Stallhofen, arrondissement de Gratz, en Styrie, on entendit à la chute du jour, des petites pierres frapper les carreaux de vitres des fenêtres du rez-de-chaussée. Le propriétaire n'y fit d'abord pas attention. Mais, comme les jours suivants, ce fait se répétait à courts intervalles et que les pierres lancées étant plus grosses brisaient les vitres, il devint inquiet et se rendit chez des voisins, sans prévenir personne chez lui, et les pria de l'aider à cerner sa maison dans la soirée. Ceci fut fait et toutes communica-

tions entre les personnes du dehors et celles de la maison furent supprimées.

Malgré cette précaution, les pierres furent lancées sans pouvoir découvrir leur provenance. On visita tous les coins, de la cave au grenier des bâtiments voisins sans découvrir personne, et les pierres continuaient à tomber. Dans la cuisine se trouvaient alors plusieurs personnes : les plus rapprochées des fenêtres firent la remarque qu'elles étaient frappées de dedans en dehors, preuve que les pierres étaient lancées par les personnes placées vers la partie reculée de la cuisine. Une dispute s'engagea à ce sujet, et rendit chacun plus attentif; et en effet les pierres venaient de l'intérieur, car elles servaient aux usages de la maison et variaient de quatre à dix livres. Ce phénomène cessait ordinairement quand tout le monde était couché.

Les jours suivants, les 24, 25, 26 octobre 1817, vers huit heures du matin, des projectiles furent lancés avec violence en présence de plusieurs personnes. Des pierres placées sous un banc de la cuisine, en furent retirées et projetées contre la fenêtre de face avec une dextérité difficile à imiter. A partir de ce jour, tous les objets mobiles en métal, bois, terre, même des vases pleins d'eau, furent lancés contre les fenêtres dont les vitres volèrent en éclats. Beaucoup d'objets, en raison de leur force de projection, eussent dû briser les fenêtres, les traverser et tomber à une certaine distance; mais au contraire, ils restèrent enchâssés entre les carreaux de vitres, ou tombèrent verticalement sur le sol, devant la fenêtre, comme privées instantanément de toute force, sans rien endommager, tandis que les châssis eussent dû être brisés par la violence avec laquelle ils paraissaient avoir été frappés.

On fut obligé de sortir de la cuisine tous les objets mobiles, car des pots en fer de la capacité de 12 litres, du poids de 48 livres viennoises, placés près du feu, furent renversés; des seaux pleins d'eau furent lancés contre les fenêtres et se brisèrent. Plusieurs personnes reçurent des objets à la tête, tels que de grosses pierres, sans en être blessées, et sans éprouver autre chose qu'un léger frolement; les corps tombèrent verticalement sur le sol.

Il y avait cinquante à soixante personnes présentes; plusieurs parmi elles attribuaient ces faits à la malice de quelques mauvais sujets, profitant de l'inattention pour faire une mauvaise plaisanterie; mais, après avoir vu ce qui se passait, elles renoncèrent à leur première idée. Les ustensiles de cuisine furent apportés sur la table du vestibule et en d'autres endroits de l'appartement; dès lors, les

pierres tombèrent dans les autres parties de la maison. L'un des témoins de ces faits était le chef des gardes-chasse du comte de Wagensperg, que le hasard avait amené. Les manifestations n'avaient lieu qu'à des intervalles indéterminés, cessant pendant des jours et des semaines ou continues comme au 25 octobre 1817. Ces phénomènes n'eurent jamais lieu la nuit, quand tout le monde était au repos.

Je n'avais pas encore été témoin de ces faits, dont j'appris l'existence au marché de Voitsberg, le jour de Simon et Jude. Je fis prier le propriétaire de me faire immédiatement appeler si ces phénomènes se manifestaient de nouveau, ce qui eut lieu le 1^{er} novembre 1817. Je m'y rendis aussitôt, et trouvai dans la cuisine la maîtresse et un ami, occupés à rassembler les débris d'un pot qui avait été jeté hors d'une étagère; j'avais entendu le bruit de cette chute en entrant dans la maison. J'étais avec ces deux personnes, dans la cuisine, et placé de manière à bien voir tout ce qui se passerait, nous pouvions nous toucher. Tout à coup, l'un de nous, le nommé Kopbauer, reçut à la tête une grande cuillère à puiser. Cette cuillère en fer, munie d'une longue tige du même métal et du poids d'environ 12 onces, s'était dégagée d'une planche percée pour se lancer à la tête de cet homme, et, de là, retomber sur le sol. Lui ayant demandé l'effet éprouvé en recevant le choc de cette cuillère qui, en raison de sa force de projection, eût dû le blesser sérieusement, il me répondit en avoir été très légèrement touché. Aucun signe électrique n'accompagna cette manifestation, le bruit causé par cette chute était seul perceptible.

J'ai visité toute la maison et ses dépendances, sans rien découvrir ni tirer une explication quelconque de ce fait, et pourtant, les manifestations n'étaient alors ni aussi fortes, ni aussi fréquentes que les 24, 25 et 26 octobre; néanmoins, en ma présence, des vitres furent brisées par les pots et les pierres. On pouvait alors faire la cuisine, en ayant soin de maintenir avec la main les pots placés sur le feu, mais pendant les manifestations précédentes, paraît-il, les pots furent arrachés des mains et renversés.

Ces événements connus à Gratz, chef-lieu de la province, à quatre lieues de la maison où ces faits se passaient, attirèrent des curieux; mais du 26 octobre au 1^{er} novembre, les phénomènes n'ayant pas eu lieu, les curieux niaient tout et débitaient les histoires les plus absurdes. Si j'eusse pu compter sur le retour de ces phénomènes, et déterminer le moment de leur apparition, j'eusse pu en informer plu-

sieurs savants de Gratz, mais je craignais de les déplacer en vain, de passer pour un homme peu sérieux.

Quoique placé dans la cuisine de manière à pouvoir tout observer, rien n'eut lieu en ma présence ce jour-là, et même pendant les quelques instants de mon absence, ceci me rendit défiant; je croyais, à mon tour, que le lancement de la cuillère avait été mal observé, mal vu, qu'il pouvait être le fait d'une personne cachée. Pourtant, le propriétaire homme fort aisé, avait offert mille florins v. v., à celui qui découvrirait l'auteur de ces manifestations ou parviendrait à les faire cesser; je ne pouvais me les expliquer et comprendre leur but.

Dans la matinée du 2 novembre, j'étais prêt à partir; étant à déjeuner avec le maître de la maison et son épouse, seuls dans la chambre dont la porte et celle de la cuisine étaient ouvertes, nous entendîmes un grand bruit venant de la cuisine. Nous nous y rendîmes et nous vîmes une rangée de pots brisés, jetés par terre. Ce fait me décida à rester quelques heures de plus. A trois heures du soir, la servante étant occupée, devant moi, à râper du pain blanc dans une assiette en bois, se détourna pour remettre le pain à sa place ordinaire; alors l'assiette se mit horizontalement, dépassa la paume de sa main, et tomba comme si quelqu'un l'eût violemment frappée pour la faire tourner sur elle-même; la poussière de pain râpée voltigeait dans toute la cuisine, et l'assiette dut conserver quelque temps le mouvement de rotation que la chute lui avait imprimé. J'ai vu ce fait assez distinctement, pour ne pas conserver le moindre doute, et supposer qu'une personne fût capable de le produire.

Le lendemain, vers trois heures du soir, j'étais dans la cuisine qui a six toises de longueur; en face de moi était un grand châssis pour soupières; entre moi et ce châssis que je fixais, il n'y avait aucun objet. Tout à coup je vis la plus grande des soupières en cuivre, cerclée de fer, pouvant contenir le repas de dix personnes, se dégager du châssis et s'élaner comme un éclair, horizontalement, vers moi, de manière à ne pas me donner le temps d'avertir les personnes présentes. Elle passa entre nos têtes et tomba par terre avec beaucoup de bruit. On ne remarquait ni crépitation, ni étincelles, ni odeur *sui generis* pendant ce phénomène. Un homme arrivé une demi-heure après, cherchait à me persuader qu'une personne cachée sous le manteau de la cheminée pourrait facilement le produire. Cette explication ridicule m'ayant mis de mauvaise humeur, je le

conduisis vers le châssis aux soupières ; il reconnut que du manteau de la cheminée, on ne pouvait exercer aucune action sur le châssis où se trouvait encore une soupière un peu plus grosse que les autres. Je lui disais : « Que penseriez-vous, si, dans ce moment, sous nos yeux, et sans avoir été touchée de personne, cette soupière était lancée dans le coin opposé? » Aussitôt, la soupière y fut lancée. *Risum teneatis amici!* s'écrieront les lecteurs, et de fait nous nous mîmes à rire joyeusement.

Réunis dans la chambre du propriétaire, j'accrochai mon chapeau au clou où j'avais coutume de le placer ; je fréquentais cette maison depuis bien des années. Etant à table, le propriétaire me raconta qu'un soir, un flacon presque vide et placé entre la double fenêtre se mit à tinter ; ceci lui semblait provenir d'un mouvement exécuté dans le col par le bouchon à l'émeri. Il prit le flacon, le posa sur un banc placé au-dessous de la fenêtre, à côté d'un verre vide, et au bout d'une minute le flacon tintait de nouveau sous le mouvement visible du bouchon qui se dégageant du col, tomba verticalement sur le bord puis au fond du verre, où, tandis qu'il pivotait sur lui-même, le tintement continuait. Il le saisit pour le visser de nouveau et solidement dans le col du flacon. Au bout d'un instant, le phénomène se manifesta de nouveau avec les mêmes incidents, mais avec plus de force. Après avoir replacé le bouchon, le repos se rétablit. J'écoutais attentivement cette narration, lorsque mon chapeau fut détaché du clou et lancé dans la chambre, l'ayant accroché de nouveau et avec plus de soin, au bout de quelques secondes il fut décroché et lancé plus loin. Ce fait eut lieu trois fois de suite.

Vers 9 heures du soir, les travaux de la cuisine étant terminés, on enleva tous les objets et ustensiles, à l'exception de trois, afin de mieux observer ce qui se passerait. Les ustensiles conservés se composaient : d'une passoire en fer-blanc, placée près de la fenêtre la plus reculée, d'un pot en fonte, placé au milieu de l'âtre et plein d'eau, enfin, d'un seau en bois, muni de deux cercles de fer placé du côté opposé à la passoire. Les fenêtres étaient fermées et munies de forts barreaux de fer, devant lesquels existait un treillage en fils du même métal. Toute communication avec le dehors était supprimée, les portes étaient fermées ; nous étions quatre personnes. A dix heures, rien ne s'étant manifesté, nous étions prêts à nous retirer lorsque jetant un dernier regard dans la cuisine, nous vîmes tout à coup la passoire se détacher et se lancer au milieu de nous comme un trait ;

nous poussâmes la porte, ramassâmes la passoire et la mîmes à sa première place. Dix minutes plus tard, le seau placé auparavant à deux pas de nous, tomba du haut du plafond dans notre petit cercle, sans pouvoir nous expliquer comment il avait fait son ascension, car il n'y avait rien pour l'accrocher; nous le remîmes à sa place, et nous nous plaçâmes autour du foyer. Aussitôt, le pot qui s'y trouvait commença à se pencher lentement, comme si quelqu'un eût voulu en répandre le contenu, et cela jusqu'à ce qu'il fut complètement renversé. Personne de nous quatre n'avait fait un mouvement. Dans les manifestations antérieures, plusieurs pots, après avoir été renversés, furent replacés sur leur ouverture, pendant mon séjour, je n'ai pu constater moi-même ce fait.

Nous nous éloignâmes, ne laissant qu'une personne; derrière nous, tout était fermé, sauf un vasistas par lequel on passait la nourriture des domestiques, ce qui nous permettait d'observer la personne restée et une grande partie de la cuisine; à notre grande surprise, de tous les côtés des coquilles d'œuf que nous n'avions pas vues en vidant la cuisine furent lancées sur cette personne. Tout étant devenu silencieux, nous allâmes nous coucher, et, comme d'habitude, on n'entendit plus rien pendant le repos des habitants de la maison. Rien ne fut dérangé pendant la nuit. Je repartis le lendemain, sans avoir pu constater autre chose. Après un certain temps, paraît-il, les manifestations de moins en moins prononcées, finirent par cesser complètement, et le calme se rétablit.

D'autres phénomènes eurent lieu dans un moulin éloigné de six minutes de Monichhof, et appartenant au même propriétaire; ils se seraient terminés de la même manière. La tranquillité existait depuis deux mois et demi, quand un jour, la mère du maître, seule avec sa bru, dans la cuisine, disait à cette dernière, en désignant la partie supérieure de l'étagère: « C'est d'ici que la plupart des pièces ont été jetées! » Tout à coup, le plus grand pot fut jeté par terre. Ce fut la dernière manifestation, et depuis ce moment on n'a pas eu à constater un fait anormal.

Parmi les nombreux témoins de ces faits merveilleux, je ne citerai nominativement que :

(Suivent les noms et les adresses de douze personnes.)

Longtemps après cette époque, un inconnu se présenta et se fit connaître du propriétaire, comme étant envoyé par la direction de la police impériale et royale en qualité de commissaire d'enquête.

Bien des personnes, par orgueil ou ignorance, ont prétendu avoir tout découvert et expliqué; quant à moi, je me crois obligé de déclarer très explicitement, que jusqu'à ce jour personne n'a encore découvert la cause, ni expliqué la nature des phénomènes dont il s'agit, celui qui affirmerait le contraire ne peut être qu'un vaniteux et un imposteur. Je suis convaincu que ni la physique, ni la prestidigitation, ne seraient capables de produire de tels effets.

Kainach, le 3 mai 1827.

JOSEPH D'ASCHAUER, administrateur.

Notes. — Si d'Aschauer eût été initié aux études actuelles du Spiritisme par Allan Kardec, s'il eût connu les écrits d'A.-S. Davis expliquant les sphères et leurs habitants, élucider cette question eût été pour lui chose facile.

HILLEBRAND.

Les mystères de Milon-la-Chapelle (1).

COUR D'ASSISES DE SEINE-ET-OISE

Présidence de M. Durand.

Depuis l'arrestation de Léon Camard, toute manifestation écrite avait cessé au village. Les murs étaient muets; les sentiers n'offraient plus aux regards ces piquets surmontés d'une pancarte, tels qu'on avait coutume d'en voir depuis quatre ans; on ne rencontrait plus, dans la cour des habitations, des lambeaux de papier voltigeant à tous les vents. Milon-la-Chapelle respirait; un lourd fardeau de moins oppressait les poitrines; on semblait renaître à la vie, et les braves paysans essayaient de sourire en pensant aux angoisses passées.

Mais un mal irrémédiable était produit. Les défiances avaient germé, les accusations réciproques avaient porté leurs fruits, des haines terribles couvaient sous le calme apparent des villageois, auxquels il n'était pas permis d'oublier que, pendant quatre années, ils s'étaient mutuellement lancé à la face les accusations les plus envenimées comme les plus injustes. Beaucoup avaient quitté Milon. De ce nombre étaient André qui, après l'incendie du moulin, avait dû établir sa boulangerie à Chevreuse, et Murette, le treillageur, parti pour Boulogne, où il avait réussi à trouver du travail. Murette

(1) Voir les *Revue*s de février, mars et avril 1873.

ne s'était éloigné, laissant seul, triste et malade, son vieux père, qu'après avoir vu sa pauvre mère mourir de chagrin. Tous ces événements avaient bouleversé l'infortunée. L'arrestation de son fils fut le dernier coup. « Je ne m'en relèverai jamais, » disait-elle.

Elle disait vrai, puisqu'elle devait en mourir. Quelques instants avant son dernier soupir, on l'entendit murmurer : « Hélas ! je m'en irais contente si le misérable était découvert ! »

Le gars mis en suspicion à propos de la montre, Siry, n'avait plus reparu non plus dans la commune. Ceux qui restaient, commentaient mélancoliquement les faits étranges, suspendus quelques mois seulement par l'invasion prussienne. Quelques-uns n'osaient pas espérer que le secret terrible eût dit son dernier mot. Après Siry, après Murette, après André, le fils à Camard n'allait-il pas être à son tour remis en liberté ? L'instruction n'avancait qu'avec peine ; le mois d'août arrivait et aucune preuve convaincante n'avait pu être recueillie. On avait vu à Milon-la-Chapelle, s'installer pour quelques heures, un agent-voyer chargé de dresser une vue du moulin, désormais fameux. Ce fidèle employé de l'administration avait même signalé son passage par un trait dont on parlera longtemps dans le pays.

Après avoir fait plusieurs fois le tour de l'habitation, examiné les constructions sous toutes leurs faces, commencé son croquis en se plaçant tour à tour dans les axes divers d'un périmètre qui embrassait l'ensemble des bâtiments, il s'était figuré tout à coup qu'un seul point lui donnerait la possibilité d'exécuter son œuvre avec toute la conscience requise. Malheureusement, ce point où voulait se placer le dessinateur, était assez éloigné du moulin ; un arbre interceptait la vue ; chacun s'imaginait donc que l'agent allait renoncer à la position adoptée ainsi à la légère, et se mettre en devoir de chercher un autre emplacement. Nullement. Un tel obstacle était peu de chose pour cet homme ; il fit tout simplement venir des bûcherons... qui abattirent l'arbre.

Lorsque Léon Camard aperçut le dessin entre les mains du juge d'instruction, il eut un moment d'émotion. L'aspect de ce toit paisible où s'était écoulée une partie de sa jeunesse sembla l'impressionner vivement. L'inculpé, d'ailleurs, ne manifestait qu'une inquiétude médiocre quant à l'issue de son procès. « Je serai acquitté », répétait-il sans cesse, comme s'il eût eu besoin de s'encourager lui-même à l'aide de cette affirmation.

Vers le milieu d'août, un ordre général de fouiller tous les prison-

niers, — comme cela se pratique parfois, — étant venu de la direction du ministère de l'intérieur, Camard fut, ainsi que ses co-détenus, soumis à la formalité requise. Rien de suspect n'avait été remarqué sur lui, lorsque, en palpant l'intérieur de son gilet, les gardiens trouvèrent, entre ce vêtement et sa chemise, un billet qui fut remis aussitôt au directeur de la prison pour passer, des mains de ce fonctionnaire, dans celles du magistrat instructeur. Le billet portait ces mots : « Léon, tu as été arrêté et emprisonné ; tu seras condamné comme nous le désirons. » Quant aux caractères, ils étaient identiquement semblables à ceux des affiches passées ; toujours la même orthographe fantaisiste, toujours la même écriture écrasée et contrefaite.

Comment ce papier était-il en la possession de l'inculpé ? D'où venait-il ? qui l'avait introduit dans l'intérieur de la maison de détention ? Le détenu assura l'avoir ramassé la veille dans la cour de la prison. Mais si telle était la vérité, par quel hasard extravagant était-ce lui et non un autre qui eût trouvé l'écrit dans cette cour, que hantent au même titre tous les prisonniers ? Ces questions, on le devine, ne faisaient qu'obscurcir davantage la situation. On pouvait bien, à la vérité, admettre que Léon Camard eût écrit lui-même le billet comme il aurait écrit les libelles qui l'avaient précédé. Mais alors, par quel sortilège expliquer qu'il l'eût conservé sur sa personne, devinant que l'on fouillerait les détenus ? Toutes ces obscurités devaient compliquer singulièrement les débats de la Cour d'assises.

Le procès de Léon Camard venait, la semaine dernière, devant les assises de Versailles. L'accusé avait choisi pour avocat M^e Albert Joly. Remettre sa défense en d'aussi bonnes mains, c'était s'assurer d'avance le bénéfice des circonstances qui pouvaient militer en sa faveur. Les gens de Milon et de Chevreuse composaient l'auditoire, en majeure partie. Un tel empressement s'explique par l'émotion considérable qu'avait excitée dans le canton la perspective de voir enfin se dénouer les péripéties de ce drame. La plupart des personnes désignées au cours de notre exposé devaient comparaître en témoignage. Les dépositions de la famille Camard et du comte d'Abzac étaient attendues avec une curiosité particulièrement impatiente.

Les regards du public, dirigés vers l'inculpé, contemplaient avidement ce garçon de vingt-cinq ans environ, petit de taille, maigre, chétif, mais dont la physionomie n'est pas dépourvue d'intelligence. Léon Camard a le teint pâle, le visage allongé, un front peu élevé,

mais des yeux d'une vivacité extraordinaire. Le calme de son attitude contrastait avec la gravité des charges que révélait l'acte d'accusation. Cet homme, se disait-on en le voyant, est bien habile, ou bien sûr de son innocence ! Parmi les villageois présents à l'audience, on commentait longuement une particularité qui semblait expliquer, jusqu'à un certain point, que le prévenu, en supposant qu'il fût coupable, eût pu échapper aux recherches organisées dans la commune. Chaque fois qu'une battue devait être opérée, quelques voisins, trop empressés ou trop naïfs, se rendaient au moulin pour inviter les fils du meunier à être des leurs. « Nous veillons cette nuit, disaient ces complices sans le savoir, voulez-vous être des nôtres ? — Parbleu ! répliquait Léon avec empressement, n'est-ce pas un devoir pour nous comme pour vous ? » Ainsi averti, il pouvait lui être facile de déjouer les plans, quelque savante qu'en fût la combinaison.

Léon Camard affronte avec un grand sang-froid les périls de l'interrogatoire. Il prétend qu'une coterie a résolu sa perte, qu'il a des ennemis invisibles décidés à le frapper par tous les moyens. « Comment expliquez-vous, questionne M. le président Durand, que les écrits et placards aient complètement cessé depuis votre incarcération ? — C'est tout naturel, répond le prévenu, puisque ceux qui s'acharnent après moi avaient atteint leur but en me voyant livré à la justice ; ils n'auraient eu garde de détruire leur œuvre en appelant les soupçons sur d'autres.

« — Mais ce papier que vous assurez avoir ramassé dans la cour de la prison, quelle vraisemblance y a-t-il qu'on ait pu le faire parvenir jusqu'à vous, et que ce soit vous précisément qui l'ayez trouvé ? »

« — J'ignore quel moyen mes adversaires inconnus ont pu employer pour arriver à ce résultat ; mais je crois que le hasard seul a voulu que le pli tombât entre mes mains. Ils comptaient peut-être sur ce hasard pour aggraver encore ma position. »

L'accusé s'exprime avec facilité ; il a une réponse prête pour tous les arguments. Malheureusement pour lui, un expert, M. Bernerin a reconnu que toutes les affiches et lettres anonymes étaient de son écriture. M. le président insiste sur cette circonstance dont l'importance peut être décisive. Mais M^e Albert Joly prie MM. les jurés de prendre en considération une autre affirmation, tout aussi compétente et tout aussi désintéressée, qui détruit absolument la précédente : un premier expert, M. Delarue, a constaté que l'écriture des placards et des lettres était celle de l'un des habitants primitivement soupçonnés, Murette. D'où le défenseur conclut que les expertises

s'annulant réciproquement, le mieux est de n'en pas tenir compte. Dure sentence pour la réputation d'expérience et d'habileté qu'une longue carrière a acquise à MM. Delarue et Bernerin..... Nous ne passerons pas en revue les témoignages, ce serait répéter purement et simplement une bonne partie des faits que nous avons énumérés. Nous nous bornerons à constater que le meunier Camard est entièrement favorable à son fils, et que le comte d'Abzac semble absolument indigné des poursuites exercées contre un jeune homme qu'il considère comme un modèle de loyauté et de candeur.

M. le substitut Potier, qui occupe le siège du ministère public, n'en prononce pas moins un vigoureux réquisitoire, auquel il faut toutes les ressources du talent de M^e Joly pour répondre victorieusement. L'avocat fait ressortir d'abord l'impossibilité morale des griefs accumulés contre son client. Il montre l'union de cette famille Camard, dont les membres se reconnaissent trop comme solidaires les uns des autres pour qu'un pareil sentiment ne soit pas basé sur l'affection la plus tendre. « Eh quoi ! s'écrie-t-il, c'est ce fils dont vous venez d'entendre l'éloge de la bouche même de son père, c'est ce laborieux travailleur à la probité duquel le propriétaire du moulin s'est plu à rendre hommage, c'est ce jeune homme plus instruit que la plupart de ceux de sa condition qui se serait fait incendiaire, difamateur, empoisonneur ! Et il aurait mis le feu au toit paternel ? Et ses calomnies se seraient adressées à ses proches, à son bienfaiteur ? Et c'est à sa propre famille, à lui-même, qu'il aurait tenté de donner la mort ? Est-ce possible ! est-ce soutenable ! »

Après avoir réfuté point par point l'accusation, réduit à la proportion d'incidents sans portée la découverte du feuillet aux initiales A... P..., et du livre de mathématiques, établi la possibilité qu'une autre main, encore ignorée, ait perpétré les attentats dont la loi demande compte à Léon Camard, l'éloquent avocat que nous avons entendu, devant les conseils de guerre, défendre Rochefort et Rossel, s'attache à démontrer que, dans une cause où l'on se heurte à tant d'invéraisemblances, peu important quelques invéraisemblances de plus, telles que la découverte de la montre brisée ou les lignes trouvées dans la prison..... « Je ne dis pas, termine M^e Albert Joly, que l'homme qui m'a confié sa cause soit innocent, mais j'affirme que pas une preuve matérielle ne permet de le déclarer coupable. »

A la suite de ces débats, qui n'ont pas rempli moins de deux audiences (26 et 27 novembre), le jury a rendu un verdict négatif sur tous les chefs. En conséquence, Léon Camard a été acquitté.

Nous n'osons pas écrire le mot *fin* au bas de ce compte rendu, que nous avons détaillé longuement à cause de l'intérêt et de l'étrangeté de la cause. Qui sait si le jugement de la Cour d'assises de Versailles restera le dernier mot de ces événements, et si nous n'assisterons pas un jour à quelque manifestation nouvelle des mystères de Milon-la-Chapelle? (A suivre.)

Anniversaire de la mort d'Allan Kardec.

Le 31 mars dernier, les délégués des sociétés et groupes spirites de Paris se sont rendus au Père-Lachaise pour l'anniversaire de la mort d'Allan Kardec; plusieurs discours, dus à l'initiative et à la reconnaissance des adeptes ont été prononcés. Nous serions heureux de les insérer, si leur nombre et surtout les pages d'impression qu'ils exigent ne dépassaient le format d'une *Revue*. Les assistants ont tous emporté un bon souvenir, et se sont promis de revenir au Père-Lachaise l'année prochaine.

Dans son discours, madame Georges nous montre le Spiritisme, venu pour combattre le matérialisme qui, arrivé à son apogée, doit disparaître après avoir détruit les dieux fabriqués par les hommes, et préparant ainsi malgré lui les assises de la nouvelle doctrine des Esprits; elle termine par des considérations sur le magnétisme humain dont l'agent est le périsprit.

M. Boiste lit avec émotion des pensées dictées par sa reconnaissance et son expérience; il dit que le Spiritisme n'est pas l'enfant né d'hier, mais bien l'Esprit de justice, le maître, l'héritier qui veut entrer dans sa maison.

M. Duneau, dans quelques considérations générales, montre l'humanité toujours disposée depuis les premiers âges à revendiquer la lumière et la liberté, à s'affranchir du joug qui veut lui interdire toute initiative. Après le Christ, Allan Kardec eut pour mission de précéder le Consolateur.

MM. Stievenard et Bourdon lisent un discours sobre de mots, précis, qui est une affirmation énergique des principes spirites, un acte de reconnaissance pour le rénovateur.

M. Leymarie montre la doctrine spirite pratiquée par les plus anciens peuples, et cette grande idée nous arrivant intacte après plusieurs centaines de siècles.

M. Michel, en quelques lignes pleines de cœur, nous conseille d'aller souvent dans l'atelier, ce sanctuaire de l'ouvrier, pour lui

apporter la bonne vérité et l'initiation au but de la vie; il désire aussi qu'individuellement, chaque spirite vienne parfois faire une station près du tombeau d'Allan Kardec, afin d'expliquer aux nombreux visiteurs attirés par ce monument, ce qui peut sembler énigmatique dans les devises spirites gravées sur le Dolmen.

DISSERTATIONS SPIRITES

Promesses la veille d'un voyage.

Communication obtenue le 12 mars 1873, avenue de Ségur, 39.

Départ de la famille Faride-Dina, de sa belle-mère, l'excellente médium madame de Germonville.

D. — Maître, êtes-vous près de nous? avez-vous quelques conseils à nous donner?

R. — Je suis ici, mes bons amis, près de vous que j'aime comme de fidèles et braves compagnons de travail. Chers co-associés à la bonne œuvre, vous vous éloignez de la France, de quelques incarnés qui vous aiment; mais si votre corps physique va remplir son épreuve à Maurice, s'il va chercher à conquérir chaque jour le pain quotidien, votre corps spirituel ne quitte pas ce séjour où votre pensée sera toujours présente.

Allez en paix, ayez courage et confiance; dites-vous que des sympathies nombreuses, unies à celles des amis de l'espace, iront chaque jour vous trouver, vous suivre pendant la route, silencieuses comme le sont parfois les couches liquides de la mer, mais parlantes et expressives comme elles.

A Maurice, cette seconde France, l'ancienne île de France, vous serez protégés, secourus, par des guides ayant la douce habitude de vous prémunir contre une foule de dangers imprévus. Vous, madame, qui êtes grand'mère, je vous le promets, autant que cela se pourra pour un Esprit désincarné et sans entraver le libre arbitre d'une jeune âme, je veillerai sur la petite fille que Dieu vous a donnée, inspirant à son ange gardien le désir ardent de la guider vers le but de la vie avec la plus vive sollicitude. Oui, nous ferons en sorte, car cela se peut d'après les existences passées de cette petite fille, que cette âme devienne un grand cœur, une espérance pour vous tous, une douce et riante compagne pour vos cheveux blancs, une spirite sincère, dévouée, soumise, mais ayant une volonté ferme et énergique tempérée par la raison.

L'ange gardien, moi-même, nous serions impuissants, si la famille qui a charge d'âmes ne nous aidait puissamment dans la bonne œuvre à accomplir. Vous, monsieur Dina, vous irez droit et sans fléchir, vous êtes un vaillant et un cœur sincère, mais nous craignons la faiblesse de la mère et celle de la bonne grand'mère pour la mignonne fleur si délicate ; aidez-nous, mes amis, secondez-nous avec intelligence, et votre famille sera votre consolation ; Dieu sera avec vous, car les enfants élevés dans la crainte de Dieu, dans la connaissance profonde des lois qu'il a créées, aiment et respectent leurs parents.

Vous parlez de départ, de mauvaises nouvelles, de fièvres terribles qui donnent la mort, et vous tremblez pour vos chers petits êtres. Pour un spirite, mourir est l'incident prévu, mais il faut *bien mourir* pour vivre glorieusement là-haut ; une vie est un instant dans l'ensemble des existences, c'est une goutte d'eau dans un fleuve ; et quand on a la science de bien accomplir sa mission, de ne pas laisser une heure mal employée, quand le travail est rempli spiritement, peu important les tribulations, on doit même bénir courageusement le jour ou le mort bien-aimé va rendre compte de ses actes.

Oui, mes chers co-associés, croire, avoir une confiance éclairée, être un dévouement réel, c'est aller vers le terme d'une existence avec la fierté d'une belle âme, avec la sécurité d'un Esprit fortement trempé par les épreuves passées ; c'est entrevoir la grandeur promise à nos aspirations, et bénir Dieu qui nous a frappés pour nous donner le mérite de monter vers lui.

Oui, allez en paix, ayez courage et confiance. Nous sommes avec vous, et puisque vous demandez mon aide spirituel, croyez en moi ; croyez aussi à l'appui sérieux de ceux qui vous aiment et vous sont sincèrement attachés par des liens confraternels. Médiuns dévoués, dites-vous que les réunions du vendredi, rue de Lille, vous enverront par la communion de pensées et par les anges invisibles, cette rosée bienfaisante composée de souvenirs sympathiques et de vœux sincères.

Bon sommeil, heureux voyage, courage, confiance et espérance.

ALLAN KARDEC.

Étudiez et vous croirez.

28 mai 1872. — Médium M. N....

Mes amis,

Vous avez vu mon protégé et vous êtes restés édifiés sur sa conduite. L'Esprit E. M. est, en effet, devenu un véritable philosophe

de l'erraticité. Je n'ai pour mon compte qu'à me louer de ses efforts constants.

Cet Esprit est un exemple frappant de l'utilité qu'il y a à moraliser sincèrement les habitants d'outre-tombe, lesquels sont souvent bien plus dociles aux bonnes inspirations que pendant le cours de leur existence terrestre. La justice de Dieu se révèle inévitablement dans ses heureuses conséquences, car on est forcé de reconnaître que ce n'est pas à la vie humaine seulement qu'est attaché le prix du mérite ou la punition du crime, mais bien à l'existence perpétuelle de l'Esprit ; car l'Esprit, dans les différentes phases de son existence, est continuellement puni ou récompensé selon ses fautes ou ses mérites. Et cette croyance n'est-elle pas plus consolante que ce dogme des peines ou des récompenses éternelles, distribuées à l'âme aussitôt après sa séparation d'avec son corps ? Ne conçoit-on pas plus aisément la justice de Dieu dans ces peines infligées pour faire repentir l'âme et la ramener vers le bien, que dans celles qui, aux dires des docteurs catholiques, ne sont que les terribles conséquences du Dieu juste et vengeur, comme si la justice infallible devrait s'appuyer sur la vengeance, ce sentiment des âmes basses et arriérées !

Quel malheur que cette doctrine, que vous connaissez, ne soit pas adoptée par l'humanité tout entière ! Que d'affligés seraient consolés dans leurs peines ! que d'incrédules acquerraient cette foi raisonnable que tout homme doit avoir pour être heureux ! Que de bien, mes amis, découlerait de cette doctrine, parce que la confiance en Dieu renaîtrait et le peuple en ressentirait certainement les doux effets.

Mais viendra-t-il bientôt, ce jour que je désire de toutes mes forces ? Bien des choses doivent disparaître, et ce sont celles-là précisément, qui devraient s'effacer devant cette morale pure, qui persistent malgré tout à vouloir conquérir par la force ou la ruse les consciences qui ne les adoptent qu'avec répulsion.

Espérons pourtant toujours, mes amis ; moralisez ici les frères qui viendront vous écouter ; moralisez encore les frères invisibles qui sont sensibles à vos sincères exhortations. Mais dans tous les cas, n'oublions jamais que le meilleur soutien de cet enseignement, c'est l'exemple qui doit toujours précéder ou accompagner le bon conseil qui est donné ; car, vous le voyez et il n'est que trop facile de s'en assurer, si les hommes ont aujourd'hui de la peine à croire ce qui est cru depuis longtemps, c'est précisément parce que ceux qui se disent les moralisateurs des autres font souvent le contraire de ce qu'ils enseignent.

C'est pourquoi je termine en vous disant toujours: Faites ce à quoi vous croyez, parce que l'exemple est la preuve de la qualité de l'enseignement. Consultez toujours votre raison avant de croire, et lorsque vous engagerez les autres à croire, ne dites jamais : Croyez sans raisonner parce que Dieu le veut; mais dites plutôt: Raisonnez avant de croire, parce qu'après avoir obtenu cette foi basée sur le raisonnement, vous n'en travaillerez qu'avec plus de courage et de sincérité. Étudiez avant de croire, croyez alors et pratiquez, il ne vous restera plus qu'à remercier Dieu. Mes amis, c'est ainsi que je fais pour moi. Celui qui fut l'abbé P. V....

Sur l'assistance que les désincarnés peuvent donner aux incarnés.

RAPPORTS DU MONDE INVISIBLE AVEC LE MONDE VISIBLE.

Des Esprits qui vous aiment sont auprès de vous, vous couvrent de leur protection et de leur souffle. L'un d'eux est ici pour remplir une promesse qu'il vous a faite il y a quelque temps. Cet Esprit est attiré à vous par plusieurs raisons, par plusieurs titres, tous plus chers les uns que les autres, et surtout par les sentiments les plus sacrés, par l'amour.

Je t'embrasse, ô toi qui me servis de mère, reçois avec ma tendresse ma vive reconnaissance. Tu ne m'oublies point, tu penses bien souvent à moi, reçois le réciproque, car de mon côté, les doux souvenirs de tes bontés ne me quittent pas en quelque lieu qu'il plaise à Dieu de m'envoyer.

Vous m'avez appelé, il y a quelque temps, et je n'ai pu venir à votre appel; je remplissais, par la volonté de Dieu, une mission douce et difficile à la fois. Il s'agissait de consoler et de ramener à la vraie raison une jeune fille abandonnée par son lâche séducteur. Je ne pouvais la laisser un seul instant, car le chagrin brisait ses forces, et la jetait dans des anxiétés dont les conséquences auraient été terribles. Cette jeune fille a été victime de la mauvaise foi de son séducteur. Sage jusqu'alors, elle a succombé, car elle a cru à l'honneur et à l'amour d'un homme; la pauvre enfant ne savait pas apprécier la plupart des mortels à leur juste valeur.

Enfin, blessée dans sa délicatesse, dans sa confiance, dans son sentiment le plus cher, elle n'a pas su à qui s'adresser, n'osant lever les yeux, rougissant d'elle-même. Figurez-vous la position d'une

jeune fille, dont tous les sentiments sont honnêtes, et qui se voit délaissée, abandonnée, au moment où elle a le plus besoin d'être soutenue; n'osant rien dire, ne sachant que faire, le désespoir la prend, elle part emportant avec elle une boîte dans laquelle se trouvait du poison. Pauvre fille, je la sollicite, je la supplie, elle me repousse, mais la vue d'un homme lui fait peur, et elle retourne chez elle où je l'accompagne sans me montrer.

Le lendemain, elle quitte de nouveau sa demeure. Je la suis. Elle va sur le bord d'une rivière, et là, après s'être agenouillée, avoir fait sa prière et pleuré amèrement sur son malheur, et surtout sur celui de sa famille, de sa bonne mère, qu'elle aimait trop pour ne pas craindre de lui avouer sa faiblesse, après avoir devant Dieu pardonné à l'auteur de sa triste position, elle se lève lentement, et s'avancant sur le bord elle fait un dernier signe de croix, jette un dernier soupir bien pénible et s'élançait!... J'étais là, et la reçois dans mes bras; au lieu de tomber dans l'eau, elle se trouve appuyée sur ma poitrine. A ma vue, elle frémit. « Un homme, s'écrie-t-elle, ô grand Dieu, éloignez-le de moi, je ne connais rien de plus mauvais, mon Dieu!... », et finissant ces mots, elle s'évanouit. J'implorai notre père des cieux pour elle, et la permission m'étant donnée, je lui apparus sous la forme d'une femme d'une physionomie douce et aimable.

Après un instant, elle revient à elle. « Qui est là, dit-elle? » « C'est moi, répondis-je, ne craignez rien; c'est une amie qui connaît vos chagrins, qui sait apprécier vos vertus et qui a pitié de votre désespoir. Oh! je vous en prie, renoncez à des projets dont les suites vous seraient si funestes. La vie est courte, le chagrin se calme, et la vie éternelle vaut bien un peu de peine. » Mes paroles commencèrent à la ranimer. Après une longue conversation, j'ai obtenu d'elle de l'accompagner jusque dans sa demeure, et là, j'ai pris la mère à part et lui ai dit tout ce qui se passait dans le cœur de cette jeune fille. La mère l'a rassurée, car elle connaissait ses vertus. Je les ai quittées, leur promettant de venir leur faire une visite lorsque j'aurai vu le séducteur et lui aurai parlé.

Avec la grâce du Seigneur, j'ai réussi; car je suis venu, quelques jours après, leur amenant le jeune homme. On m'a demandé mon nom, ma demeure; j'ai répondu: « Je suis une amie qui ne veut point se nommer, car les sentiments de votre reconnaissance doivent monter vers Dieu; à lui seul tout est dû, dans le temps et dans l'éternité. »

Vous voyez, mes amis, que la vertu ne périt point, que des secours prompts sont donnés par Celui à qui tous ses enfants sont chers. Oh ! soyez vertueux ; ne craignez jamais rien, jamais aucun danger.

A vous de cœur,

THÉOPHILE.

Communication obtenue en 1865.

J'ai été riche et marié à une femme que j'aimais et dont j'ai été aimé. De notre union naquirent des enfants qui firent notre bonheur. Je vécus heureux au milieu d'eux et me contentant de ce bonheur. Un jour, ma femme mourut, et puis successivement je perdis mes enfants et ma fortune, et depuis lors je menais l'existence la plus malheureuse qu'il fut possible de comprendre. Quoique je ne fusse pas incrédule, je n'avais pas prié, et dans mon malheur, mon isolement, l'absence de toute consolation mettait le comble à ma détresse. Je ne murmurais pas, mais la tristesse était profonde et l'abattement voisin du découragement.

Après une nuit d'insomnie et d'angoisse, par une belle matinée de printemps, je sortis, espérant que l'air pur, le soleil, la belle nature donneraient un peu de calme à mes sens. J'errais dans des chemins détournés, fuyant les hommes, abîmé de fatigue et de réflexions amères ; je m'assis sur une pierre. Peu d'instant après, je vis venir un homme à la figure noble, à la physionomie bonne ; il s'approcha de moi, me parla de la tristesse et de la fatigue empreintes sur mon visage ; je lui contai mes infortunes présentes et mon bonheur enfui.

Il m'écouta avec bonté et puis il me dit : « Vous ne savez donc pas la grande nouvelle ? — Quelle nouvelle ? » lui dis-je. Il me remit alors un livre, et ajouta : « Lisez-le, je reviendrai le prendre dans trois jours ». C'était le *Livre des Esprits*. Je lus ce livre, je le relus et je compris, et mon âme ne fut plus triste, une vive espérance s'ouvrit devant elle, je ne fus plus malheureux. Exact au rendez-vous, je retrouvai celui qui m'avait ouvert la voie des consolations, je le remerciai et lui demandai d'autres livres. Il me répondit : « Non ; réfléchissez à ce que vous avez lu, et dans huit jours je reviendrai. »

Le temps me parut long ; mais, au huitième jour, je fus au rendez-vous. J'étais à l'état d'Esprit, je retrouvai mon guide, et depuis nous ne nous quittons plus.

JULES.

Remarques. — Pour compléter une étude sur la grâce gratuite, ou le secours que Dieu donne à ses enfants dans la détresse, M. le D^r D. G.... nous envoie ces deux communications obtenues dans le

groupe dont il fait partie. Sa lettre se termine par les remarques suivantes : « Les guides spirituels avaient engagé les membres de « notre assemblée à ne pas montrer ces deux communications; ils « craignaient que l'enseignement offert par ces dictées médianiques ne fût pas compris et tourné en ridicule. »

« Les spirites ne doivent pas ignorer qu'un aide nous est toujours « donné, soit un aide spirituel et matériel, lorsqu'il s'agit de gué- « rirons par le *magnétisme spirite*, soit un secours moral quand il « s'agit de faire le bien; et, comme nos lecteurs pourront l'appré- « cier, de la mise en scène de ces deux faits ressort ce grave ensei- « gnement : que le bien moral a été donné sans attenter au libre « arbitre qui est respecté. »

Le réveil de l'Esprit.

(FANTAISIE SPIRITE)

Médium Mademoiselle Alice Mugnaini (Marseille).

— Ah!... merci, merci, mon Dieu... Enfin, cette atroce souffrance est donc terminée!... Mais, où suis-je?... Est-ce un double moi-même que je vois pâle, inanimé sur ce lit?... Oh! c'est horrible!...

— Non, ma sœur; ce n'est que la dépouille mortelle que tu viens de quitter. Viens; fuyons ce triste lieu. Veux-tu t'élever avec moi dans l'espace?

— Et le puis-je?

— Oui, tu le peux. Les liens qui t'attachaient à la matière sont brisés, et tu es libre, maintenant, de t'élancer dans l'infini.

— Oh! bonheur inouï!... Viens; guide-moi. Je veux courir après le papillon doré; butiner avec l'abeille travailleuse; compter les petits oiseaux dans leur nid. Quel air pur l'on respire dans ces régions célestes!... Est-ce le paradis?

— Non, amie : ce n'est pas précisément celui qu'on a peint à ta craintive imagination; mais peut-être le trouveras-tu au-dessus de tout ce que tu osais espérer. Viens, élevons-nous encore. . . .

— Merci, merci, cher mentor. Mon cœur enivré ne peut soutenir une plus grande joie. Non; jamais dans les plus beaux rêves de mon existence terrestre, je n'ai pu même entrevoir la divine harmonie de l'univers. Mais pourquoi ne vois-je pas ma mère? Que fait-elle là-bas sur cette terre, si malheureuse, où je l'ai quittée?.... Ne pourrai-je la revoir?.... Ah! je sens que mon bonheur ne serait pas parfait, s'il me fallait renoncer, pour toujours, à tous ceux que j'aimais.

— Enfant, détrompe-toi. Tu peux, mieux que jamais, être auprès de ta mère, et suivre le cours de ses plus secrètes pensées. Le

désir seul suffit pour que tu puisses la revoir. L'éloignement est une chimère pour l'être spirituel. Tiens, te voici près d'elle.

— Quelle joie!... Mais qu'elle est pâle et triste, ma pauvre mère, sous ces vêtements de deuil!... Que de larmes dans ses yeux!... Avec quel transport elle baise les derniers objets que mes mains ont touchés!... — Mère, mère, ne pleure plus: ta fille est là, auprès de toi. Tiens, je t'embrasse. Ne reste pas insensible à mes caresses..... Mais, faut-il donc qu'elle ne m'entende pas!... Par pitié, mon bon guide, dites: quel moyen puis-je employer pour me faire entendre d'elle?

— Hélas! ma sœur, le moment n'est pas encore venu; mais, console-toi, bientôt la mort sera vaincue, et la séparation ne sera plus si déchirante parmi les êtres qui se chérissent. Tiens, veux-tu consoler ta mère? Inspire-lui de prier; cela soulagera sa douleur.

— Oh! oui; ma mère, prie. Dieu est bon, et ta fille ne t'a pas quittée tout à fait. Va, ma bonne mère, nous serons réunies un jour. La voilà plus calme. O sublimes effets de la prière, je vous reconnais bien là.... Hélas!

— Enfant, tu oublies que je lis dans ta pensée. Je connais ton désir; il est pur, il est juste. Suis-moi

— Ah! le voilà; le voilà, mon bien-aimé..... Oh! qu'il est désolé..... Où va-t-il ainsi, de ce pas monotone?... Que va-t-il faire de ce frais bouquet de violettes?... C'était ma fleur favorite..... Mais, où va-t-il?
Oh! je comprends!... Empêchez-le donc, mon bon guide..... Horreur!!!..... Horreur!!!..... Adolphe, mon Adolphe, je suis là. Viens, quitte ces restes putréfiés..... Oh! que tu me fais souffrir!... Mais, comment puis-je lui faire comprendre que ce n'est pas *moi* qui suis couchée sous cette pierre?... — Merci, ami.... merci de ces fleurs répandues sur ma tombe..... Merci de ton souvenir, qui m'est aussi doux que l'est le parfum de la timide violette, dont tu viens de faire hommage à ma mémoire.

Bon guide, qui avez daigné me soutenir dans mes pérégrinations dans l'espace, que puis-je faire pour me rendre utile à tous ceux qui m'ont aimée, et dont le souvenir m'est si cher ?

— Le moyen est bien simple : nous viendrons souvent auprès d'eux, et ils ne seront plus aussi sourds qu'ils ont paru tout d'abord, à nos inspirations. Puis, quand il plaira à Dieu de leur révéler l'existence du monde invisible, nous viendrons causer avec eux; ils nous entendront et ils seront enivrés de joie, par la douce certitude de ta présence. En attendant, tu dois chercher à élever ton Esprit, afin que ta protection puisse être plus efficace pour tous ceux que tu as aimés.

ALBERT.

Marseille, 15 février 1873.

Bibliographie.

SOUSCRIPTIONS POUR LES BIBLIOTHÈQUES RÉGIMENTAIRES.

Nous avons visité le camp de Saint-Maur, le 10 mars dernier, en compagnie de M. Vauchez, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement, et de quelques hommes de lettres. M. le colonel Pean nous a fait les honneurs de sa maison, en nous conduisant dans les baraquements; ce militaire intelligent fait les efforts les plus honorables pour distraire et instruire sa grande famille de 2,000 hommes. Nous avons admiré l'ordre et la bonne tenue de la bibliothèque; la salle toujours remplie par 150 à 200 soldats, et par conséquent trop petite pour un régiment, grâce à l'inertie de l'intendance. Le colonel et quelques officiers font eux-mêmes des conférences et des cours d'études usuelles. Dans la *Revue* de juin, nous publierons les souscriptions déjà envoyées par les spirites pour cette œuvre utile, indispensable à l'instruction et à la moralisation de nos soldats. Nous adressons un pressant appel à tous les adeptes d'Allan Kardec, le Spiritisme devant être représenté grandement dans cette souscription.

Nous enverrons des listes aux personnes qui en feront la demande, les priant de nous les faire parvenir quand elles seront couvertes d'adhésions.

OUVROIR-ÉCOLE PRÉPARATOIRE AUX ÉCOLES PROFESSIONNELLES.

Madame E. Collignon, rue Sauce, 12, à Bordeaux (Gironde), a toujours la ferme volonté d'ouvrir son ouvroir-école, *institution type* qui a pour but de soustraire les petites filles abandonnées, soit aux mauvaises influences de la misère, soit à l'insouciance de leurs parents; de présenter aux centres populeux l'exemple d'une *Société de Tutelle*, qui engagera les femmes portées aux actes de bienfaisance, à détourner la jeunesse des pièges tendus sans cesse par le vice.

Madame E. Collignon enverra à tous les demandeurs les statuts de l'école-ouvroir, ainsi que sa brochure intitulée : *L'éducation dans la famille*, contenant 44 pages intéressantes, instructives, pleines de belles idées, dictées par le cœur, et dont l'application est facile. La *Revue* possède un dépôt de ces brochures, vendues 1 franc, au profit de l'Œuvre. Prochainement, nous en donnerons un extrait textuel.

LE SPIRITISME EN ESPAGNE.

Nous recevons le premier numéro d'un nouveau journal spirite publié à Cordoba (Cordoue), sous le titre : *La Fraternidad*. Cette publication, dont les différents articles sont conformes au programme qu'elle donne en tête de son titre, a pour principes : *Le progrès indéfini; la pluralité des mondes; la pluralité des existences; l'immortalité de l'âme; hors la charité point de salut; le dévouement envers le prochain*, etc., etc.; toutes choses, comme on le voit, conformes à la doctrine spirite. Dans un article intitulé : *Qu'est-ce que l'homme?* sous la signature E. De Los Reyes, directeur du journal, notre confrère appuie sa définition sur les œuvres d'Allan Kardec dont il recommande la lecture. Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau collègue et à la Rédaction.

Le journal est bi-mensuel, au prix de 1 réal par mois, payable par trimestre et à l'avance; on s'abonne à Cordoba (Cordoue), Calle de Jose Rey, num. 2.

ERRATUM

Revue d'avril 1873, page 112, avant-dernière ligne. — Lire, au lieu de M. Bournet Thomas, M. Broustet Thomas.

—
Pour le Comité d'administration. — Le Secrétaire-gérant : P.-G. LEYMARIE.